

Communiqué de presse

Conseil Communal

À la demande du Conseil communal de la Ville du Locle, le Département de la formation et des finances (DFFI) a renvoyé, la directrice du Cercle scolaire du Locle (CSLL) Madame Françoise Casciotta de ses fonctions, ceci pour le 31 octobre 2025.

Elle est également suspendue de ses fonctions avec effet immédiat, par décision du 18 août 2025, dont la Ville a pris connaissance aujourd'hui dans l'après-midi.

Les décisions signées par Madame Crystel Graf, Conseillère d'État, cheffe du DFFI étant immédiatement exécutoire, mais sujettes à recours, le Conseil communal ne donnera pas d'autres détails pour l'instant.

Contact : Madame Catherine Jeanneret, cheffe du dicastère de l'Urbanisme, des infrastructures, de la Mobilité et de l'Éducation. Tel. 032 933 84 06.

Le Locle, le 18 août 2025